

TARIFS

Ils sont établis pour les enfants selon votre quotient familial.

L'École de Musique de Hautes Terres Communauté vous accueille sur 2 sites :

Murat

Centre Léon Boyer
18 av. Hector Peschaud
15300 MURAT

Massiac

97 av. du Général de Gaulle
15500 MASSIAC

Pour toute information, rendez-vous sur le site www.hautesterres.fr
ou contactez **Tupac SILVA**, Directeur de l'École de Musique :



TUPAC SILVA
06 71 59 63 91
tsilva@hautesterres.fr

Conception : Hautes Terres Communauté. Impression : Graphi Styl'



PEFC 10-31-3084 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

ÉCOLE DE MUSIQUE

Hautes Terres Communauté

Cours individuels et collectifs,
ateliers dans les écoles et collèges,
partage et rencontres



Plus d'informations :

www.hautesterres.fr



Plus d'informations :

www.hautesterres.fr





Enseignement musical

Les enfants à partir de 7 ans et les adultes peuvent apprendre un instrument dans le cadre de cours individuels et collectifs.



La musique en milieu scolaire

Les enseignants de l'École de Musique de Hautes Terres Communauté proposent tout au long de l'année des ateliers au sein des établissements scolaires du territoire afin de sensibiliser les plus jeunes à la musique, la créativité et la sensibilité artistique.

Au programme

- Cours de l'instrument choisi (clarinette, saxophone, trompette, trombone, piano, percussion, batterie)



- Formation musicale (socle commun pour tous les musiciens)
- Pratique collective pour mettre en œuvre les apprentissages, favoriser l'échange et l'émulation entre musiciens : atelier chant, orchestre junior, concerts ouverts au grand public...



La musique se partage !

« Hors les murs »

Parce que la musique et la culture sont créateurs de liens, l'École de musique de Hautes Terres Communauté encourage les projets « hors les murs » :

- Un enseignant intervient auprès du Relais Petite Enfance de Hautes Terres Communauté.
- Des interventions en milieu scolaire permettent l'éveil à la musique des jeunes écoliers.
- L'orchestre « Le Grand Air » et le projet « Percute Ton Son » s'adressent aux écoles et collèges du territoire. Ces ensembles permettent aux jeunes scolarisés de pratiquer la musique au sein d'un orchestre avec des instruments dédiés.

L'École de Musique de Hautes Terres Communauté privilégie la pratique collective afin de favoriser la découverte et la sensibilisation artistique, l'échange entre musiciens, l'émulation, les liens entre élèves, enseignants et grand public.

Les élèves sont régulièrement invités à participer à des représentations qui peuvent se tenir avec d'autres orchestres du territoire et sont amenés à rencontrer des artistes confirmés lors de différents projets (Aksak, Tempo Tango, la Déferlante, l'ARFI...).

Horaires

Les horaires des cours d'instrument sont définis entre les élèves et leurs professeurs.

Des tranches horaires sont proposées pour les pratiques collectives, les enseignants veillent à s'adapter dans la mesure du possible aux contraintes

